

Dans les 2 exemples qui précèdent, nous avons établi le plan et l'étendue des bâtimens pour une ferme de 54 hect. en terre à froment de 1^{re} classe, avec culture alterne et nourriture des bestiaux à l'étable. On sent assez que si la ferme, quoique de même étendue, était en terre à froment de 2^e, 3^e ou 4^e classe, ce plan pourrait être non-seulement modifié suivant les besoins, mais que l'étendue décroîtrait proportionnellement avec le volume ou la valeur des récoltes, au point qu'une ferme de 54 hect. en terre à froment de 4^e classe n'exigerait pas des bâtimens plus vastes qu'une ferme de 10 à 12 hect. en terre à froment de 1^{re} classe, le poids des récoltes, dans les 2 cas, étant à peu près le même, et le nombre des bestiaux qu'on peut entretenir dans l'une et dans l'autre étant peu différent.

A surface égale et à classe correspondante, les récoltes, sous le rapport du volume, ne diffèrent pas beaucoup dans les terres à seigle et dans celles à froment et exigent, par conséquent, une capacité à peu près égale pour les loger; mais elles ont une bien moindre valeur, et, ainsi que nous avons déjà eu l'occasion de le faire remarquer, elles ne peuvent payer, pour les bâtimens, une rente aussi élevée. Ces bâtimens doivent donc être plus légers et présenter moins de commodités dans leur construction, surtout relativement à la maison d'habitation qui peut être plus modeste.

Dans les terres à céréales de printemps, les récoltes étant à surface et classe égales, moindres et moins assurées, le fermage ne peut être aussi élevé que dans les 2 divisions précédentes, ce qui nécessite une diminution dans l'étendue et les frais de construction des bâtimens ruraux.

Nous ferons aussi observer que, dans le système du

pâturage à classe et à nature de terre égales, une partie des récoltes étant consommée sur place, le matériel mort et le personnel ne sont pas, pour une même étendue, aussi considérables que dans le système de la *stabulation permanente*, et que les bâtimens qui servent à loger les bêtes de rente n'ont pas besoin d'être établis avec autant de frais et de soin dans ces 2 cas.

Il est encore utile de remarquer que les observations précédentes ne sont applicables qu'aux fermes d'une même localité et qu'elles ne seraient pas toujours exactes si on les étendait à des pays différens. Il est, par exemple, des terres à seigle en Belgique qui donnent des produits et paient un fermage 3 fois plus forts pour une surface égale que quelques terres à froment de même classe ou même de classe supérieure dans quelques départemens de la France, et où le fermier belge a droit par conséquent à des bâtimens plus spacieux, plus commodes et plus agréables.

A ces exemples trop peu nombreux de la disposition et du plan des établissemens ruraux, nous ajouterons un modèle proposé par WAISTELL dans son *Architecture rurale*, pour une ferme de grande dimension et où on nourrit et engraisse beaucoup de bêtes à cornes qui passent l'hiver dans de vastes cours garnies d'appentis pour les garantir des injures du temps. Nous ne donnons pas ici les mesures, parce qu'on peut aisément agrandir ou diminuer les dimensions des diverses parties, suivant l'étendue de la ferme et les besoins de l'établissement qu'on se propose de former sur ce modèle.

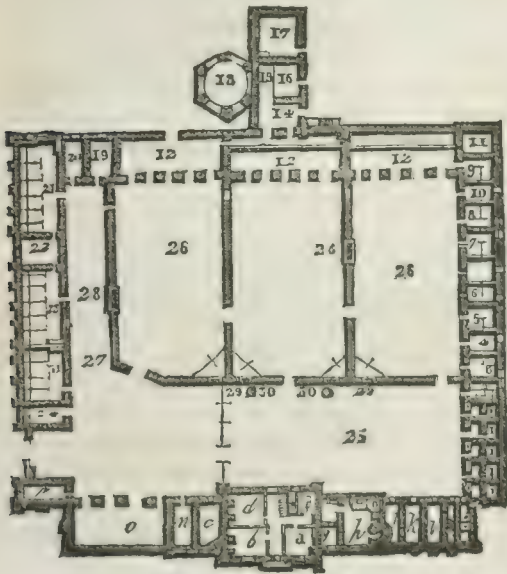


Fig. 246.

Fig. 246. Plan de la ferme: maison d'habitation; — a, cuisine; — 3, parloir; — c, cabinet du fermier; — d, salle de réception; — e, fournil; — f, laiterie; — g, garde-manger; — h, brasserie pour les usages domestiques; — i, bûcher; — k, salle au charbon de terre; — l, salles pour les cendres et divers objets de ménage; — m, salle aux débris de la cuisine ou autres pour les porcs; — n, remise pour un cabriolet; — bâtimens d'exploitation; — o, hangars pour les chars et charrettes; — p, chambre aux outils; — 1, cinq réduits à porcs; — 2, étable pour 6 veaux; — 3, étable pour 4 bêtes à cornes; — 4, magasins à fourrages servant aussi de passages pour distribuer les alimens aux animaux; — 5, 6, 7, 8, 9, étables pour 4 bêtes à cornes; — 10 citerne et lieu pour laver les tubercules ou les racines; — 11, étable pour les taureaux; —

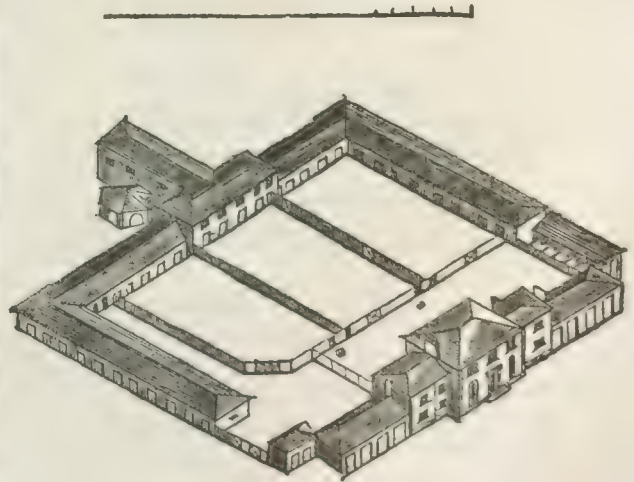


Fig. 247.

12, trois appentis pour les bêtes à cornes; — 13, passage pour la distribution de la paille; — 14, magasin à paille; — 15, machine à battre; — 16, chambre pour le grain battu; — 17, gerbes non battues; — 18, manège de la machine; — 19, — salle ouverte pour usages divers; — 20, magasin à foin et machine à hacher les fourrages; — 21, 23, écuries pour 6 chevaux chacune; — 22, 24, sellerie, salle aux équipages; — 25, cour de la maison; — 26, trois cours pour les bestiaux; — 27, cour des écuries; — 28, deux réservoirs pour les cours à bestiaux; — 29, quatre petits toits à porcs, avec auges extérieures; — 30, mares à laver les porcs; — 31, écurie pour les chevaux de maître.

Fig. 247. Vue perspective de la ferme et de ses dépendances.